



Fédération Nationale de l'Éducation de la Culture  
Et de la Formation Professionnelle  
**FORCE OUVRIERE**  
Section départementale de **HAUTE-LOIRE**

---

*Communiqué de la FNEC FP FO 43*

## **Ecole inclusive, PIAL... la réalité pire que la fiction.**

La rentrée scolaire vient d'avoir lieu dans un cadre où le Ministre a refusé toute dotation supplémentaire de postes. Cela a conduit l'inspectrice d'académie à refuser toutes les ouvertures de classe pourtant indispensables. Alors que ces ouvertures étaient le seul moyen de protéger élèves et enseignants, le ministre a choisi d'imposer des protocoles sanitaires inapplicables qui, loin de protéger, aboutissent à priver des dizaines d'élèves de leur droit à la scolarisation par la fermeture des classes ou le renvoi des élèves non vaccinés au collège et au lycée. La vérité, c'est que la santé des élèves a un coût que le gouvernement se refuse d'assumer, préférant faire payer les élèves, les familles et les enseignants.

### **Les PIAL à l'épreuve de la rentrée : la cata !**

C'est dans ce contexte que la FNEC FP FO 43 peut d'ores et déjà tirer le bilan de la mise en œuvre de l'école inclusive et des PIAL.

Dès le Comité Technique du 6 septembre, la FNEC FP FO a porté auprès de l'Inspectrice d'Académie pas moins de 16 situations d'écoles ou établissements connues où les personnels AESH manquent, où les notifications ne sont pas respectées, où les personnels ont été déplacés autoritairement. La représentante du Ministre a semblé découvrir ce que tout le monde sait mais n'a pris aucune mesure. C'était donc le cas à St Ferréol d'Auroure, Javaugues, Bas en Basset, Ste Sigolène, Ste Florine Collège et maternelle, Lichemialle, Cohade, St Just Malmont, St Geneys, St Beauzire, Brioude Jules Ferry, collège d'Allègre, Vergongheon élémentaire, Pont Salomon élémentaire et maternelle, Saint Georges d'Aurac, ...

Depuis, les syndicats de la FNEC FP FO remontent encore de nouvelles situations alarmantes. La mise en œuvre des PIAL (zone d'affectation large des AESH) est déjà à l'épreuve des faits.

Par exemple dans une école de BRIOUDE, déjà en difficulté du fait d'une population scolaire difficile (le CHSCT y a d'ailleurs enquêté), l'administration décide 1 jour après la rentrée de retirer une AESH pour la déplacer au collège.

*Les collègues nous font remonter une situation où ils doivent accueillir comme ils le peuvent 4 enfants avec une notification d'aide AESH sans que le remplacement de l'AESH retiré ne soit prévu. Ils ont également 5 GEVASCO (\*) déposés en attente de traitement et 2 GEVASCO en cours de réalisation. 2 élèves pourtant orientés en ULIS sont (sans AESH) dans les classes ordinaires en attente d'une place. Il en va de même pour un enfant ayant une orientation en ITEP. Les collègues accueillent en plus 6 élèves allophones, recensent encore 8 élèves en grande difficulté dont les parents à ce jour ne souhaitent pas mettre en œuvre quoi que ce soit.*

### **Restitution des postes supprimés dans l'enseignement spécialisé :**

Est-ce cela l'école inclusive chère au Ministre BLANQUER ? Est-ce cela l'école du futur de M. MACRON ?

Pour FORCE OUVRIERE c'est une honte et de la maltraitance :

- Maltraitance des élèves en situation de handicap qui ne bénéficient pas de leur droit à un accompagnement,
- Maltraitance des familles qui, après un parcours du combattant pour obtenir une notification pour leur enfant, voient leurs droits bafoués,
- Maltraitance des AESH précarisés et flexibilisés,
- Maltraitance des enseignants qui doivent gérer l'ingérable du fait du refus du ministère d'offrir aux élèves une scolarisation spécialisée et adaptée à leur besoin.

Et ceci pour une seule et unique raison : la réalisation d'économies budgétaires quelles qu'en soient les conséquences.

**Dans cette situation intenable, la FNEC FP FO exige plus que jamais que les structures adaptées soient réouvertes, que les postes supprimés soient restitués.**

**Elle appelle les collègues, enseignants, AESH à se réunir, à définir précisément les revendications de leurs établissements et à discuter des initiatives à prendre.**

### **Les AESH malmenés : Cela suffit !**

Alors pour faire illusion, l'administration opère un jeu de chaise musicale dont les AESH sont les victimes. De très nombreuses situations de déplacements d'AESH nous remontent (Brioude, Champagnac, Vergongheon, St Ferréol, ...)

Ainsi à St Ferréol, les collègues enseignants et les familles se mobilisent pour garder l'AESH qui suit les élèves depuis plusieurs années et déplacée sans autre forme de procès. Une maman écrit : « *Je suis très inquiète que le PAP\*, les aménagements pédagogiques et l'aide humaine mutualisé ne soient plus missionnés et en vigueur à l'école les châtaigniers.* »

Et il est à craindre que ce petit jeu de dupe se poursuive tout au long de l'année scolaire ! En effet, alors que la MDPH vient de transmettre des centaines de notifications supplémentaires aux services de la DSDEN, alors que des centaines de demandes de notifications pour un accompagnement sont en cours de traitement ou d'élaboration, l'administration locale indique aux postulants au métier d'AESH qu'elle ne dispose d'aucun budget supplémentaire pour créer les postes nécessaires. La valse des AESH ne pourrait donc que commencer.

Pire, alors qu'ils sont rémunérés sous le seuil de pauvreté, l'administration se permet de menacer les AESH qui, pour vivre, doivent avoir plusieurs emplois. « *Si vos horaires vont à l'encontre de ce second emploi, nous ne pourrions l'accepter* ». Cela entraîne de nombreuses démissions d'AESH qui n'en peuvent plus.

### **Les AESH appelés à se mobiliser pour un vrai statut, un vrai salaire et contre les PIAL préparent la convention nationale du 15 septembre.**

Durant l'été, le Ministre BLANQUER a tenté d'éteindre l'incendie allumé depuis l'an passé en lâchant une revalorisation de la grille de rémunération de quelques malheureux euros. Mais contraints à travailler à temps partiel, le plus souvent à 62%, les AESH demeurent tous rémunérés sous le seuil de pauvreté (\*).

Le 15 septembre prochain, une convention nationale rassemblant des AESH de tout le pays posera la question de la montée des AESH avec l'appui des fédérations syndicales nationales au Ministère pour mettre un coup d'arrêt à ce scandale et satisfaire enfin les revendications des AESH, **pour un vrai statut et un vrai salaire.**

La FNEC FP FO est bien entendu partie prenante. Tout comme dans le département, elle est partie prenante avec les organisations syndicales CGT et FSU de l'organisation de réunions d'informations syndicales qui se tiendront le 14 septembre prochain dans tout le département, pour déléguer et mandater les représentants du Comité AESH 43 à cette convention.

### **Le respect des élèves en difficulté implique le respect des AESH : leurs revendications doivent être satisfaites**

(\*) Lourd document qui sert à la MDPH pour traiter les dossiers

(\*) Projet d'Accompagnement Personnalisé

(\*) en 2020 le seuil de pauvreté en France était fixé à 1063€

Le Puy, le 9 septembre 2021